
Enquête téléphonique Omnibus sur les dispositions personnelles

Sondage quantitatif sur mandat de Pro Senectute Suisse

gfs-zürich, études de marché et sociales

Andrea Umbricht, responsable de projet

Zurich, août 2017



Mandat de recherche

Idée de l'étude

Pro Senectute Suisse a chargé gfs-zürich de réaliser une étude quantitative sur les dispositions personnelles auprès de la population adulte suisse. 1200 entretiens téléphoniques ont été menés entre le 11 juillet et le 5 août 2017.

Objectifs

L'objectif de l'étude consiste à interroger la population entre 18 et 99 ans en Suisse de manière représentative sur les directives anticipées et le mandat pour cause d'inaptitude. Le sondage a porté sur le degré de notoriété des deux outils de dispositions personnelles, le taux de dispositions établies par région linguistique et par âge, ainsi que les raisons pour lesquelles une personne n'en établit pas.

Méthode d'analyse

Population: population adulte en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin à partir de 18 ans

Méthode: enquête téléphonique omnibus assistée par ordinateur (CATI)

Echantillonnage: ménages privés contenus dans l'annuaire officiel (85%) et numéros de téléphone portable aléatoires (15%) en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin

Echantillon: 1200 entretiens

Répartition: - Sexe: hommes 50% (n=600), femmes 50% (n=600)

- Âge: 18-39 ans 35% (n=420), 40-64 ans 45% (n=540), 65-99 ans 20% (n=240)

- Région linguistique, non pondéré: CH além. 63% (n=750), CH rom. 21% (n=250), CH ital. 17% (n=200)

- Région ling., pondéré: CH além. 75% (n=850), CH rom. 21% (n=300), CH ital. 4% (n=50)

Représentativité: l'échantillon est représentatif de la population suisse

Taux de participation: 14,2%

Intervalle de confiance: pour N = 1200 et 50%; +/- 2,9%

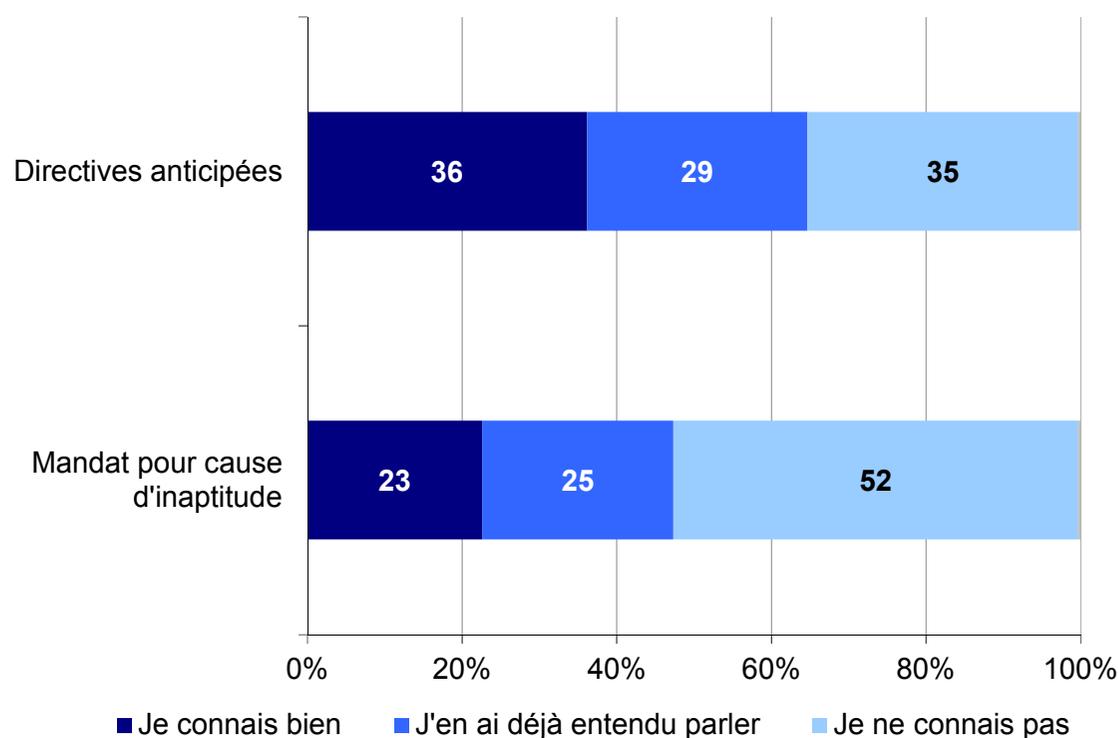
Période d'enquête: du 11 juillet au 5 août 2017

Remarques sur les diapositives

- La réduction du nombre de décimales peut entraîner des erreurs d'arrondi.
- Pour des raisons de place, les termes «directives anticipées» et «mandat pour cause d'inaptitude» sont respectivement abrégés «DA» et «MPCI».
- Pour des raisons de lisibilité, seul le masculin générique est utilisé.

Notoriété (assistée) Directives anticipées et mandat pour cause d'inaptitude

Indications en %; n = 1200; items aléatoires

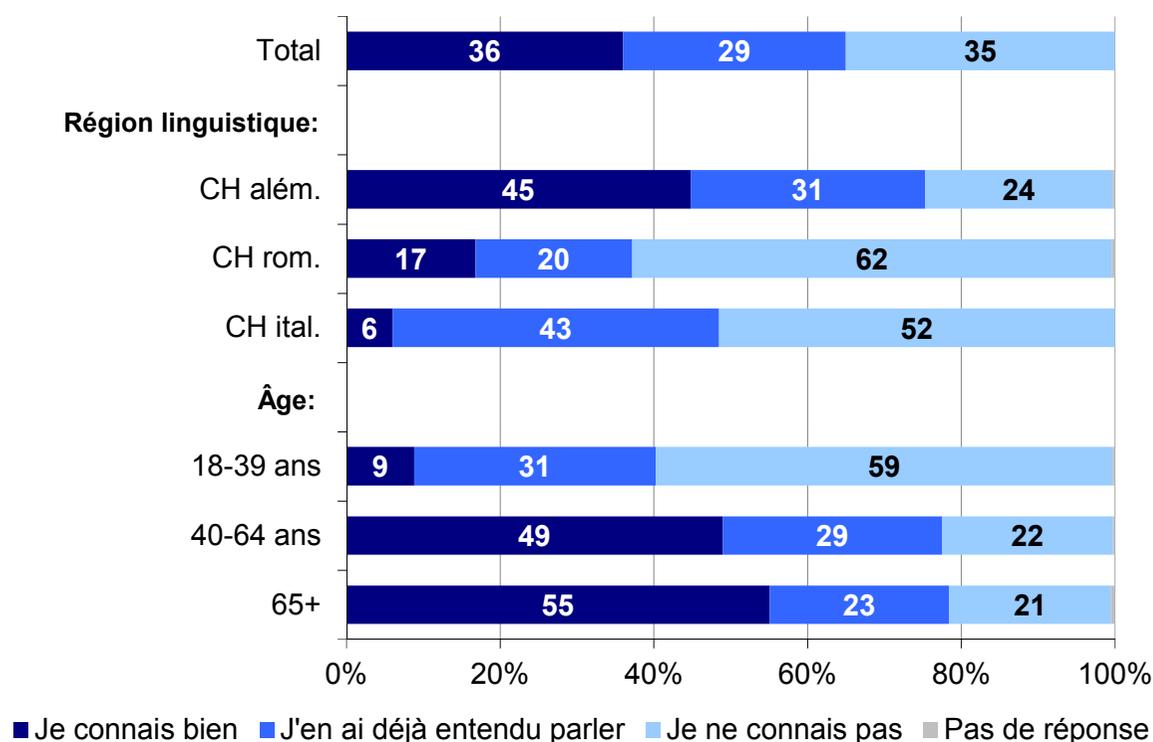


- Près de deux tiers (65%) des personnes interrogées connaissent les DA. 36% des personnes interrogées «connaissent bien» les DA et 29% «en ont déjà entendu parler».
- La notoriété du MPCl est moins élevée que celle des DA.
- Près de la moitié (48%) des personnes interrogées connaissent le MPCl. 23% le «connaissent bien» et 25% «en ont déjà entendu parler».

Question 1: Il existe deux possibilités de prendre vos dispositions, par exemple si vous deviez être victime d'un grave accident ou d'une maladie: avec des directives anticipées ou un mandat pour cause d'inaptitude. Connaissez-vous bien ces deux possibilités, en avez-vous déjà entendu parler ou ne les connaissez-vous pas?

Notoriété (assistée) directives anticipées par région linguistique et âge

Indications en %; n = 1200

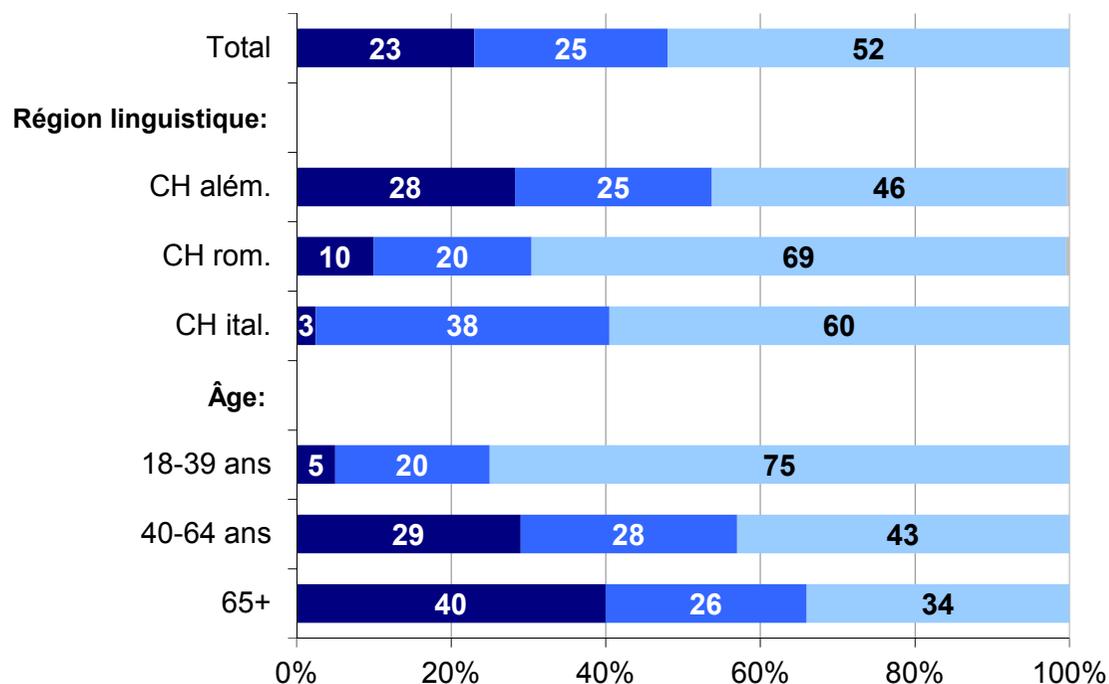


- C'est en Suisse alémanique que les DA sont le plus connues. Seul un quart (24%) des personnes interrogées ne les connaissent pas. Au Tessin, la moitié d'entre elles environ (52%) ne les connaît pas, et en CH romande, elles sont près de deux tiers (62%) à ne pas les connaître.
- Les plus jeunes (18-39 ans) connaissent nettement moins bien les DA que les 40 ans et plus. Les plus jeunes «en ont déjà entendu parler» (réponse la plus souvent donnée, 31%) et à peine un sur dix (9%) les «connaît bien». Parmi les personnes entre 40 et 64 ans et celles à partir de 65 ans, seule une sur cinq environ (respectivement 22% et 21%) ne les connaît pas.
- S'agissant des caractéristiques telles que le sexe ou le revenu, les différences ne sont pas significatives et ne sont donc pas illustrées.

Question 1: Il existe deux possibilités de prendre vos dispositions, par exemple si vous deviez être victime d'un grave accident ou d'une maladie: avec des directives anticipées ou un mandat pour cause d'inaptitude. Connaissez-vous bien ces deux possibilités, en avez-vous déjà entendu parler ou ne les connaissez-vous pas?

Notoriété (assistée) mandat pour cause d'inaptitude par région linguistique et âge

Indications en %; n = 1200



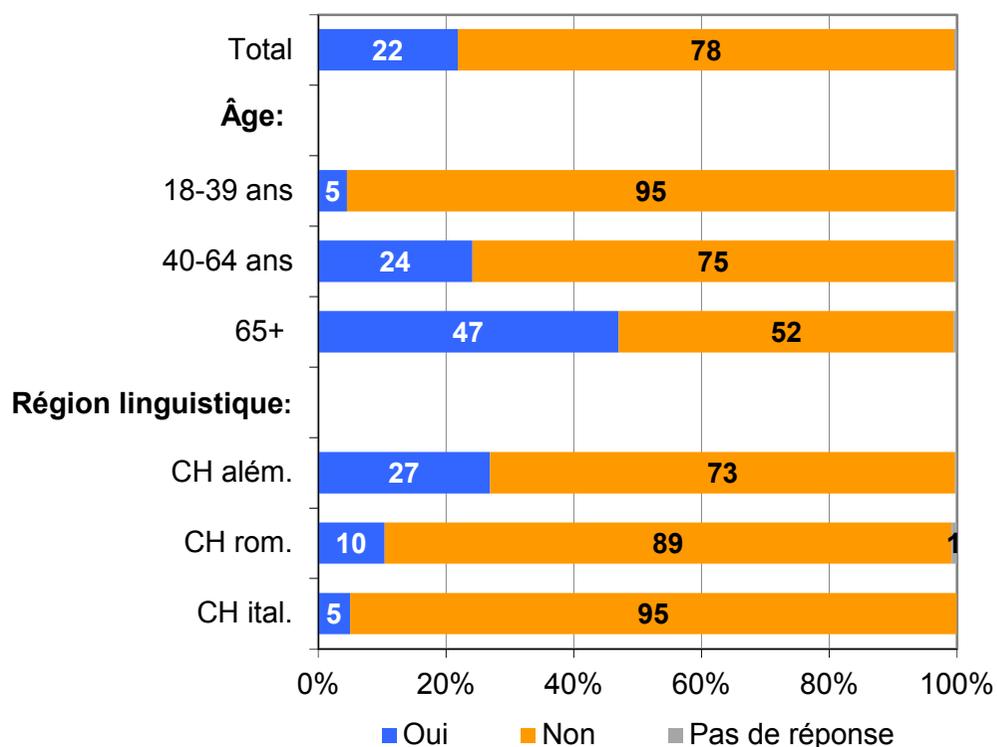
- Comme pour les DA, c'est en CH além. que le MPCl est le plus connu. Moins de la moitié (46%) des Alémaniques interrogés ne le connaissent pas. Au Tessin, 6 personnes sur 10 ne le connaissent pas (60%), et même 7 sur 10 en Suisse romande (69%).
- Les sondés les plus jeunes (18-39 ans) connaissent nettement moins bien le MPCl que les personnes à partir de 40 ans: trois quarts d'entre eux ne le connaissent pas (75%). Cette part n'est que de 43% chez les 40-64 ans, et de 34% chez les 65 ans et plus.

■ Je connais bien ■ J'en ai déjà entendu parler ■ Je ne connais pas ■ Pas de réponse

Question 1: Il existe deux possibilités de prendre vos dispositions, par exemple si vous deviez être victime d'un grave accident ou d'une maladie: avec des directives anticipées ou un mandat pour cause d'inaptitude. Connaissiez-vous bien ces deux possibilités, en avez-vous déjà entendu parler ou ne les connaissez-vous pas?

Nombre de directives anticipées établies vs échantillon total Total et par région linguistique et âge

Indications en %; n = 1200

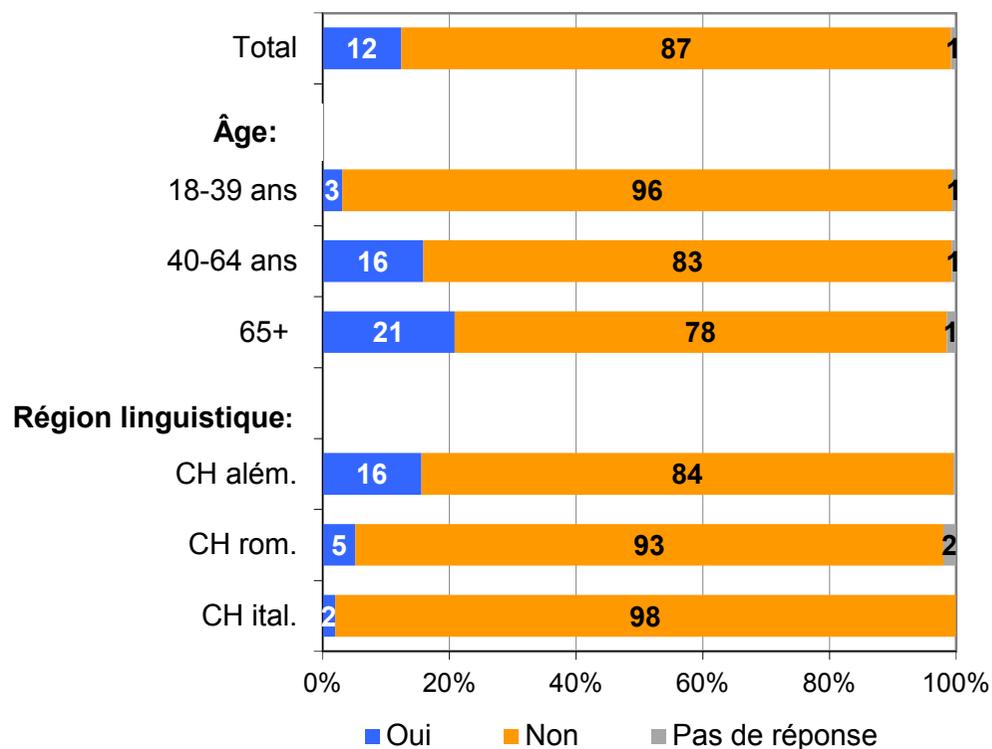


- Un bon cinquième (22%) de l'ensemble des personnes interrogées de l'échantillon total ont établi des DA.
- La probabilité de disposer de DA augmente nettement avec l'âge. Parmi les sondés les plus âgés (65+), près de la moitié (47%) en ont établi. Chez les 40-64 ans, cette part est d'environ un quart (24%) et, chez les 18-39 ans, seulement d'1/20 (5%).
- La part des Alémaniques (27%) à indiquer avoir établi des DA est bien plus élevée que celles des Romands (10%) et des Tessinois (5%).

Question 2: Avez-vous rempli des directives anticipées?

Nombre de mandats pour cause d'inaptitude établis vs échantillon total Total et par région linguistique et âge

Indications en %; n = 1200



- Sur l'échantillon total, plus d'une personne interrogée sur dix (12%) a établi un MPCI.
- Comme pour les DA, la probabilité d'avoir établi un MPCI augmente avec l'âge. 21% des sondés de plus de 65 ans l'ont fait, et 16% des 40-64 ans. Chez les plus jeunes (18-39 ans), cette part n'est que de 3%, soit nettement moins que dans les deux autres catégories d'âge.
- La part des Alémaniques (16%) à déclarer avoir établi un MPCI est bien plus élevée que celles des Romands (5%) et des Tessinois (2%).

Question 5: Avez-vous établi un mandat pour cause d'inaptitude?

gfs-zürich, recherches de marché et sociales

gfs-zürich, Markt- & Sozialforschung
Riedtlistrasse 9
8006 Zurich
www.gfs-zh.ch

Andrea Umbricht
andrea.umbricht@gfs-zh.ch
044 360 40 27